

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2020

---

RESTITUTION BIENS CULTURELS BÉNIN ET SÉNÉGAL - (N° 3221)

## AMENDEMENT

N° AC8

présenté par  
M. Kerlogot, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

A la première phrase, après le mot :

« annexe »,

insérer les mots :

« à la présente loi ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.